



Aurillac,
Le 02 juin 2026

INVITATION

L'Assemblée Générale annuelle de notre association aura lieu le

Mardi 23 juin 2026
Salle Chavaroche - Conseil départemental à Aurillac

09 H 30 **Assemblée Générale**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Bilan financier présenté par M. MOISSINAC, Expert-Comptable
- Rapport du commissaire aux comptes, M. SEMETEYS
- Bilan moral et bilan des commissions
- Questions diverses

Comptant sur votre présence et espérant vous rencontrer lors de ce moment privilégié de la vie de notre association, je vous adresse mes sincères salutations.

Marie Hélène SERONIE,

Présidente de l'APCD15



Pôle Ressources
Direction des Ressources Humaines
Service Sécurité Organisation et Management
Affaire suivie par : Mission Vie au Travail Relations Sociales
☎ : 04.71.46.21.23
✉ : 04.71.46.59.90
email : drh-absences@cantal.fr

Madame Marie-Hélène SERONIE
Présidente de l'APCD15

Aurillac, le **01 JUIN 2026**

Madame la Présidente,

Vous sollicitez une autorisation d'absence exceptionnelle à l'attention des adhérents de l'Amicale du Personnel du Conseil départemental du Cantal afin de leur permettre de participer à l'Assemblée Générale du mardi 23 juin, à partir de 9h30, salle Chavaroche, à l'Hôtel du Département.

Je vous informe que j'émetts un avis favorable à votre demande.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,
Pour le Président du Conseil départemental,
Et par délégation,
La Directrice Générale des Services,



Sylvie JABIOL

Conseil départemental du Cantal
28 avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex
Tél : 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42
cantal.fr

Chaque jour à vos côtés